

# Portail commun du recouvrement fiscal et social (PCR)

---

## Le porteur

Mission France Recouvrement (SG MEF), avec le soutien de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS), de la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) et de la Direction générale des finances publiques (DGFIP)

---

## Le résumé du projet

Le projet de création du Portail commun du recouvrement vise à simplifier, pour les professionnels, la collecte de l'ensemble des recettes par les administrations fiscales et sociales (ACOSS, DGDDI, DGFIP). Ce nouveau portail permettra de simplifier les parcours usagers en offrant des services inédits comme un tableau de bord permettant de visualiser les paiements et déclarations à réaliser ou déjà réalisés.

---

## Les bénéfices du projet

Les usagers pourront s'authentifier sur le nouveau portail et accéder aux fonctionnalités des sites partenaires sans nouvelle identification.

Ils pourront également visualiser sur une interface unique leur situation globale de paiement.

Les entreprises pourront profiter d'une messagerie unique pour contacter toutes les administrations partenaires.

---

## Le montant accordé

28 887 980 €